

ITALIEN

ANALYSE ET COMMENTAIRE DE TEXTES OU DOCUMENTS

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Pérette-Cécile Buffaria, Judith Revel

Coefficient : 3 ; durée: 6 heures

Le sujet d'écrit présentait comme à l'ordinaire un dossier de synthèse à l'attention des candidats. Cette année, le dossier relevait davantage de la civilisation et de l'histoire des idées que les années précédentes (où la thématique était jadis plus artistique ou engagée) : nous avons voulu qu'il corresponde davantage à ce que l'on est en droit d'attendre des candidats au concours B/L en fonction de leur formation en sciences humaines et sociales, afin qu'ils puissent mobiliser des contenus de savoir et une faculté critique qui sont par ailleurs centraux dans leur préparation.

Néanmoins, du point de vue spécifique de l'italien, les attendus étaient analogues à ce qu'ils ont toujours été. En effet, le contenu et la thématique du sujet proposé ne modifient jamais radicalement le traitement qu'il convient d'en produire : la pertinence de la lecture et la prise en considération du registre spécifique de chacun des documents proposés, la méthode d'exposition et le plan choisis afin d'en construire une possible synthèse, et, pour finir, la qualité linguistique et la précision de l'expression demeurent les trois grands éléments essentiels dans l'évaluation des copies.

Dans le cas de la session 2008, la singularité de chacun des documents proposés – en particulier en ce qu'elle était liée à la dimension de l'écriture - était primordiale ; et il s'agissait d'en repérer les partis pris et les différences afin de construire une synthèse riche et articulée du dossier. La question des « lieux de mémoire », et la complexe construction de l'identité nationale italienne, ne pouvaient en effet être rendus sans un travail de différenciation et d'analyse comparative des textes, y compris dans leur registre d'expression : en aucun cas il ne suffisait d'exposer de manière plate, et l'un après l'autre, les documents - comme si le jeu de leur renvois réciproques et la prise en compte de leur spécificité ne produisaient aucun effet de compréhension.

Le premier document était un exposé paradoxal de la fonction sociale et politique des monuments commémoratifs en Italie. Carlo Pisani Dossi, haut fonctionnaire et diplomate, en charge notamment de l'organisation du concours pour le projet d'édification d'un monument à la gloire de Victor Emmanuel à Rome, établit en effet une anthologie des projets qui, parmi ceux qu'il a reçus, lui semblent les plus fous ; et il adresse la préface de ce recueil au père de la psychiatrie juridique, Cesare Lombroso. L'auteur y tourne en dérision les dérives de ce qui constitue alors comme un véritable topos idéologique et culturel. Le second document représentait une sorte de contre-pied du précédent dans la mesure où le « poeta vate » Carducci y célébrait le père fondateur de l'identité culturelle italienne Dante, à travers la thématique classique « tombeau ». Le troisième document s'interrogeait, à travers les remarques de l'historien Ruggero Romano, sur la croissance exponentielle des travaux récents consacrés à l'identité italienne, sur leur valeur et sur leur signification, mais aussi sur leurs choix méthodologiques et conceptuel effectués, et en soulignait ainsi la cohérence difficile. Le

quatrième document – un beau texte de l'historien Mario Isnenghi - présentait les enjeux d'une histoire des « lieux de mémoire » de l'Italie unie et offrait en réalité la possibilité de construire de manière critique une nouvelle historiographie de l'identité italienne.

Enfin, le dernier document – un texte journalistique - présentait « l'envers du décor » et proposait, à travers l'analyse des non-lieux de la culture de masse et de la consommation, aujourd'hui, en Italie, l'idée d'une dissolution de l'idée même d'identité italienne.

Il y avait donc à considérer l'extrême variété des documents : dans leur expression et dans leur registre spécifique, qu'il s'agissait de repérer, dans les contenus de réflexion offerts, dans le contexte historique que chacun des textes impliquait - et qui n'était bien entendu pas neutre. Il ne fallait pas oublier cependant la manière dont le jeu des différences de ces textes construisait paradoxalement un espace d'interrogation et de problématisation des conditions de possibilité de l'identité nationale italienne aujourd'hui.

Dans l'ensemble, les copies ont été linguistiquement correctes. Dans certains cas, la vivacité et la finesse de la langue ont été remarquables ; dans d'autres, l'expression était encore visiblement très scolaire - mais aucune copie n'est tombée sous le niveau de correction linguistique requis. Le jury se réjouit donc du bon niveau général de l'expression écrite. En revanche, même quand la langue était parfaitement maîtrisée, il ne s'agissait en aucun cas de se contenter d'une sorte de « passage en revue » linéaire des documents, mais bien de construire un véritable raisonnement impliquant un plan, une progression spécifique et la détermination d'un choix thématique servant de « fil conducteur ». Il était en effet demandé un exercice de problématisation et de réflexion *en langue* à partir d'un thème complexe dont on offrait, à travers les documents proposés, différents éclairages, et non la rédaction plate et sans intérêt d'une simple succession de résumés, comme cela a hélas été fait trop souvent. Le risque de la paraphrase, la citation massive des textes sans réelle analyse critique et l'absence totale de plan ont été trop souvent le problème des copies, ce qui explique l'extrême variété des notes attribuées malgré la « tenue linguistique » évidente de l'ensemble.

Nous ne saurions trop insister : l'épreuve de langue est *une épreuve de raisonnement en langue*, elle n'exclut de ce fait ni la méthode (qui doit à la fois être analytique et synthétique), ni la cohérence de la lecture proposée. On demande aux candidats une analyse dynamique de l'ensemble documentaire pris en considération, et non pas l'énumération répétitive du contenu des textes – sans ordre ni problématisation préalable.